

Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge

Band: - (1979)

Rubrik: Soutien aux activités dans le monde

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

II. ACTIVITÉS AU SIÈGE

SOUTIEN AUX ACTIVITÉS DANS LE MONDE

Fonction et structure du Département des opérations

Comme mentionné dans le Rapport d'activité 1978 (page 50), le Département des opérations a pour fonction essentielle de conduire les opérations que le CICR engage sur le terrain en faveur des victimes de conflits ou situations apparentées, cela en application des décisions arrêtées par l'Assemblée ou plus généralement par le Conseil exécutif. Il soumet également des propositions d'action à ce dernier.

En ce qui concerne la structure du Département, un nouveau service d'appui a été créé en 1979, celui de la «Liaison avec les Sociétés nationales et les gouvernements» (LSNG). Sa création vise principalement à améliorer l'échange des informations entre le CICR et les Sociétés nationales relatives aux opérations en cours et aux disponibilités de ces dernières en matière de personnel et de contributions en nature ou en espèces.

Division des secours

Les tableaux reproduits en pages 63, 64 et 65 illustrent l'activité du CICR dans le domaine des secours en 1979. Quarante-cinq pays ont bénéficié de cette activité; 30 040 tonnes de secours ont été distribués pour un montant total de 55 millions de francs suisses. Ce montant comprend les actions ayant un financement spécial, ainsi que l'aide en nature accordée par la CEE et la Confédération suisse.

Les actions ayant un financement spécial, que le CICR a engagées avec l'appui des gouvernements, des Sociétés nationales ou d'organisations diverses, ont atteint 33,7 millions de francs suisses pour 22 360 tonnes de secours. Ceux-ci ont été acheminés vers les zones d'intervention, soit par le CICR, soit par des donateurs, mais sous contrôle du CICR.

A cela s'ajoute l'aide de la CEE et de la Confédération suisse; grâce aux accords conclus avec ces dernières, 17 pays ont reçu une aide alimentaire pour un montant de 21,3 millions de francs suisses (soit 7680 tonnes de secours).

L'assistance aux détenus «politiques» et aux familles de détenus s'est élevée, quant à elle, à 509 550 francs suisses (ne sont pas compris dans ce chiffre les secours qui font partie des «actions avec financement spécial»).

Enfin, 12 Sociétés nationales ont reçu un soutien financier du CICR pour un montant total de 307 120 francs suisses.

TRANSPORTS

Les transports organisés par le CICR et financés par lui se répartissaient comme suit en 1979:

	Kg.	Fr.s.
1. Envois au moyen de transports réguliers		
— Voie maritime ou surface . . .	543 002	196 187
— Avion.	147 540	834 606
2. Transports par affrètements par avion		
— Charters complets 14 voyages	206 923	963 207
— Time charters gros porteurs		
Action Kampuchéa (dons en services)	2 908 361	3 979 393 ¹
Action Nicaragua.	2 086 000	1 384 331 ¹
— Time charters petits avions		
Action Rhodésie (1698 heures de vol ²)		282 922
Action Tchad (519 heures de vol).		
Action Timor-Est (901 heures de vol)		684 888
3. Transports à prix réduits par avion (IATA résolution 200).	5 225	23 732
4. Frais de dédouanement à l'importation	49 531	17 061
5. Primes d'assurances		54 027
Total	5 946 582	8 420 354

¹ Chiffres provisoires.

² Pro memoria: avions CICR en Rhodésie: coût inclus dans les dépenses de l'action Afrique australe (cf. tableau VI, pages 96-97).

1979

AIDE ALIMENTAIRE

21,3 Mio

Bénéficiaires	Total Fr.s.	Confédération suisse		Communauté économique européenne	
		Nature	Valeur Fr.s.	Nature	Valeur Fr.s.
Afrique	1 671 550		172 150		1 499 400
Botswana	220 180			50 t lait écrémé en poudre	220 180
Ethiopie	172 150	20 t lait en poudre entier	172 150	100 t lait écrémé en poudre	332 670
Mozambique	827 120			500 t riz	494 450
Zambie	452 100			100 t lait écrémé en poudre	452 100
Amérique latine . .	2 738 130		448 000		2 290 130
Argentine	220 000	25 t lait en poudre entier	220 000		
Honduras	88 000	10 t lait en poudre entier	88 000	197 t lait écrémé en poudre	679 700
Nicaragua	1 694 710			1000 t riz	868 960
Paraguay	88 000	10 t lait en poudre entier	88 000	100 t flocons d'avoine	146 050
Uruguay	647 420	10 t fromage	52 000	100 t lait écrémé en poudre	342 000
				30 t butteroil	253 420
Asie	11 334 110		1 060 800		10 273 310
Kampuchéa	1 235 800	25 t lait en poudre entier	220 800	50 t lait écrémé en poudre	175 000
Philippines	2 951 480	200 t lait écrémé sucré	840 000	400 t lait écrémé en poudre	1 454 080
Timor-Est	478 400			690 t riz	648 950
Viet Nam	6 668 430			100 t butteroil	848 450
Moyen-Orient . . .	5 596 680		1 422 900	130 t lait écrémé en poudre	478 400
Israël et territoires occupés	3 919 350	500 t farine de blé	525 000	800 t lait écrémé en poudre	3 222 960
Jordanie	779 430			500 t butteroil	3 445 470
Liban	290 400	33 t lait en poudre entier	290 400		
Syrie	607 500	75 t lait en poudre entier	607 500		
Total Fr.s.	21 340 470		3 103 850		18 236 620

ACTIONS AVEC FINANCEMENT SPÉCIAL

(secours en nature)	33,7 Mio
	Fr.s.
Afrique	19 207 400
Afrique australe	6 656 300
dans:	Fr.s.
— Afrique du Sud	23 100
— Angola	608 400
— Botswana	1 066 900
— Mozambique	397 800
— Rhodésie	3 014 400
— Zambie	1 545 700
Algérie (conflit au Sahara occidental)	73 700
Ethiopie (conflits en Ogaden et en Erythrée)	1 971 200
Mauritanie (conflit au Sahara occidental)	38 200
Ouganda	1 797 800
Soudan (conflit en Erythrée)	6 032 200
Tanzanie	347 500
Tchad	2 250 500
Zaïre	40 000
Amérique latine	8 678 200
Argentine	307 800
Honduras	357 400
Nicaragua	8 013 000
Asie	4 633 600
Pakistan	17 400
République populaire du Kampuchéa ¹	212 200
Thaïlande ²	342 400
Timor-Est	4 061 600
Viet Nam ³	
Moyen-Orient	1 201 300
Liban	896 100
République arabe du Yémen	305 200

^{1, 2} Ces chiffres englobent uniquement la valeur des secours en nature de l'action CICR. Quant à l'action conjointe UNICEF/CICR, la valeur des secours en nature s'élève à:

- pour la République populaire du Kampuchéa Fr.s. 8 380 800
- pour la Thaïlande Fr.s. 4 667 200

³ L'aide en nature pour le Viet Nam était exclusivement fournie par la CEE (voir tableau page 64).

AIDE AUX DÉTENUS ET A LEURS FAMILLES

Fr.s. 0,5 Mio

Afrique	74 000
Afrique du Sud	11 100
Botswana	250
Ouganda	33 000
Rhodésie	13 750
Tanzanie	15 400
Zaïre	500
Amérique latine	6 200
Argentine	100
Chili	500
Colombie	5 600
Asie	14 750
Indonésie	14 750
Moyen-Orient	414 600
Egypte	1 800
Israël et territoires occupés	376 600
Jordanie	10 300
Syrie	4 500
Yémen (République arabe du)	21 400

AIDE AUX SOCIÉTÉS

NATIONALES

Fr.s. 0,3 Mio

(financée par budget ordinaire hors financement ad hoc)

Europe	15 000
Yugoslavie (versement à la Ligue, tremblement de terre)	15 000
Asie	37 300
Maroc (pour prisonniers algériens)	30 000
République Centrafricaine	7 300
Amérique latine	121 350
Bolivie	100 900
Chili	400
Cuba	17 450
El Salvador (pour populations diverses)	2 600
Asie	31 120
Philippines	31 120
Moyen-Orient	102 350
Israël (pour Croissants-Rouges locaux dans les territoires occupés)	78 700
Jordanie (pour populations diverses)	10 300
Syrie (pour populations diverses, hôpitaux, etc.)	5 200
Yémen (République dém. populaire du)	8 150

Division médicale

Les mesures prises en 1978 pour accroître l'efficacité de la Division médicale en période d'urgence ont porté leurs fruits, tant sur le plan de l'envoi de médicaments que sur celui de l'utilisation du personnel mis à disposition par les Sociétés nationales.

En 1979, la Division médicale a envoyé sur le terrain 511 médecins et personnel paramédical, dont 388 provenaient des Sociétés nationales.

Dans les entrepôts du CICR ont été préparées des unités standard (médicaments, matériel de pansement, etc.) pour une valeur d'environ 2 millions de francs suisses; celles-ci ont permis de répondre immédiatement aux besoins urgents du terrain.

Les actions en faveur des mutilés de guerre ont pris une importance croissante et les projets-pilotes de Debré Zeit, en Ethiopie (voir page 25), et de Huambo, en Angola (voir page 21), ont constitué des expériences fructueuses, ouvrant de nouveaux horizons dans le domaine de la prothèse construite selon une technique appropriée aux conditions locales.

Service de la détention

Le Service de la détention tient à jour le fichier central de la captivité. Pour ce faire, il regroupe les informations reçues des délégués, suite à chacune de leurs visites de lieux de détention. Il rassemble également les documents provenant de diverses organisations concernées par les problèmes pénitentiaires. En 1979, il a recensé plus de 3780 visites à des personnes privées de liberté.

Le Service de la détention assure de manière permanente le traitement de tous les rapports qui lui parviennent du terrain sur les visites à des détenus, et qui sont ensuite remis, à titre confidentiel, aux autorités concernées. Les recherches historiques — en rapport avec la captivité — sont attribuées à ce Service; c'est ainsi qu'au cours de l'année dernière, une dizaine d'études historiques, portant sur la détention de personnes capturées au cours de la deuxième guerre mondiale, ont été terminées.

En 1979, le chef du Service de la détention a effectué plusieurs missions d'évaluation s'inscrivant dans le cadre des actions conduites en Afrique. Il a participé, en outre, à la sélection, puis à la formation, de futurs délégués visiteurs de prisons (cours sur les techniques de visites) et il a pu étudier, lors de séminaires ou conférences, certains problèmes relatifs à la détention et à la torture.



Service des télécommunications

Six nouvelles stations-radio ont été ouvertes en 1979 par le CICR, soit, en Iran, celle de Téhéran le 20 février, à El Salvador, celle de San Salvador le 15 octobre, et, en Thaïlande, Bangkok le 27 octobre, Aranyaprathep le 29 octobre, Sakéo le 30 octobre et Kampot en décembre.

Trois stations locales servant à des liaisons radio-téléphoniques ont également été installées: El Arish (Egypte) en août, León (Nicaragua) en juillet (fermée en automne), et Moundou (Tchad) en octobre.

Des liaisons entre des stations et des avions du CICR ont été établies dans le cadre de plusieurs actions, notamment au Tchad, en Rhodésie et en Thaïlande.

Enfin, les liaisons VHF (émetteurs-récepteurs portatifs ou fixes de faible portée) ont continué à se développer. D'importants réseaux étaient installés au Liban, en Rhodésie, en Israël et en Thaïlande. Des appareils étaient disponibles au Tchad et en Zambie. Au 31 décembre, une centaine d'appareils VHF et plus d'une cinquantaine d'appareils HF (émetteurs-récepteurs de longue portée) se trouvaient sur le terrain.

(La « Conférence administrative mondiale des radiocommunications » et l'exposition TELECOM 79 sont traitées respectivement en pages 72 et 85 du présent Rapport.)

A la fin de 1979, le réseau de radiocommunications du CICR se présentait comme suit:

